## AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

Siège social: Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet: http://mac-gratuit.fr/site/ammgap

Président: Mr DANY Guy Lotissement L'Isle 05230 AVANCON

**a**: 04.92.53.37.61 : 06.15.18.75.31.

: vpammgap@orange.fr

---- 00ooo00 ----

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENRALE EXTRAORDINAIRE **DU 13 Avril 2014**

Le 13 Avril 2014 à 09 heures 40, les membres de l'Amicale des Médaillés Militaires de GAP et de la Région se sont réunis au Pavillon Carina, 27 Avenue de Chabanas 05000 GAP en assemblée générale extraordinaire sur convocation de son président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre oui en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procèsverbal.

L'assemblée générale était présidée par Monsieur DANY Guy, président de l'Amicale. Il était assisté d'un secrétaire de séance en la personne de Monsieur BIGLIA Jean Pierre.

Aucun quorum n'étant demandé, l'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 18 des statuts du 23 Mars 2007. Néanmoins 35 d'adhérents sont présents ou représentés.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président : - Modification des statuts.

Le président a précisé que l'ensemble des documents ont été déposés au siège social de l'Amicale à la Maison du Poilu à GAP, le 18 Mars 2014.

Il a été fait lecture des nouveaux statuts.

Lors du débat qui a suivi, des explications ont été données concernant un certain nombres d'articles ayant été modifiés.

Le président de séance a mis aux voix ces nouveaux statuts, conformément à l'ordre du jour.

L'assemblée générale adopte les nouveaux statuts à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et par le secrétaire de séance.

Le président de séance.

Le secrétaire de séance

A GAP, le 13 Avril 2014